

QUATRIÈME PARTIE

COMMERCE ET TRANSPORTS

I. — COMMERCE EXTÉRIEUR

1° EXPORTATIONS

Durant le mois d'octobre 1946 la Tunisie a exporté à destination de la France 38.662 tonnes dont 36.000 de phosphate; à destination de l'Union Française 1.603 tonnes; à destination des pays étrangers 103.467 tonnes d'une valeur de 109.785.075 francs.

Pendant les 11 premiers mois, les expéditions sur la France atteignent le total de 1.522.242.000 francs.

Pendant les 3 premiers trimestres, les exportations atteignent :

vers l'Etranger.....	1.120.261 t.	217
d'une valeur totale de...	1.257.004.535 fr.	
vers la France et l'Union gaise.....	273.246 t.	
d'une valeur totale de...	1.503.360.102 fr.	

Les chiffres correspondants pour l'année 1945 étaient les suivants :

vers l'Etranger.....	415.001 t.	25
d'une valeur totale de...	222.237.000 fr.	
vers la France et l'Union Française.....	183.876 t.	
d'une valeur totale de...	1.229.520.000 fr.	

2° IMPORTATIONS

Les importations venant de France des 11 premiers mois atteignent 3.916.820.000 fr.

Du 21 octobre au 20 novembre, il a été importé en provenance des pays alliés 204 tonnes; en provenance des pays neutres 377 tonnes; en provenance de la Métropole 58 tonnes; en provenance de l'Union Française 568 tonnes.

II. — COMMERCE DU CUIR

En 1939, il existait en Tunisie une tannerie industrielle et un certain nombre de tanneries artisanales. La production, de qualité moyenne, était absorbée par l'artisanat local; il n'existait pas de fabriques de chaussures équipées industriellement, aussi la majorité des peaux brutes étaient expédiées sur la France qui exportait en Tunisie des produits fabriqués.

En 1940, la Tunisie a été obligée de vivre en économie fermée, ceci a amené le développement de tanneries et de fabriques de chaussures. Il existe 160 tanneries et mégisseries artisanales et 100 fabriques de chaussures dont quatre bien équipées. La production mensuelle est de 45 tonnes pour le cuir à semelles; les importations atteignent le chiffre de 25 tonnes.

Les besoins de cuirs à bourellerie sont, à l'heure actuelle, entièrement couverts par l'importation; quant aux chaussures la situation est assez satisfaisante, la production mensuelle est de 35.000 paires environ, et l'importation de 10.000 paires. Il faudrait essayer d'augmenter le potentiel tunisien de production.

Un effort est fait dans ce sens par l'Administration, elle procède à la fabrication de chaussures utilitaires (tranche de 5.000 paires dont le prix de vente n'excèdera pas 750 francs). Le public lui réservera sans nul doute un accueil favorable. Cette nouvelle fabrication obligera les producteurs travaillant dans des conditions de liberté, à réduire leurs marges bénéficiaires et à adapter leurs prix à ceux pratiqués par le Gouvernement.

Commercialisation

Les prix des cuirs finis venant en grande partie de la Métropole sont étroitement dépendants des prix français : Prix homologués, plus coût de transport. La production locale dans les mêmes articles tend évidemment à se fixer au niveau des prix des produits importés.

Il est certain que la Tunisie pourra, peu à peu, diminuer ses importations, mais elle devra avant tout améliorer la qualité. C'est dans ce sens qu'une école d'apprentissage de la chaussure, dépendant des Directions de l'Economie Générale et de l'Instruction Publique, est en voie de création.